

16 et 17 février
2012**INITIATION À LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE PÉREMPTION
D'UN PRODUIT ALIMENTAIRE**

L'agence canadienne d'inspection des aliments exige qu'une date de péremption soit inscrite sur les aliments préemballés ayant une durée de conservation de 90 jours ou moins. **Mais comment peut-on évaluer cette durée de conservation?**

Vous pouvez apporter des échantillons de vos produits afin de procéder à de courtes analyses.

OBJECTIFS :

- Identifier les facteurs à considérer pour évaluer la durée de conservation d'un aliment;
- colliger dans un protocole type les données nécessaires à la détermination de la date de péremption;
- utiliser ces données pour déterminer la durée de vie de son produit ou prendre une décision éclairée par rapport aux étapes à franchir, aux données complémentaires à rechercher ou à l'aide professionnelle à obtenir pour déterminer la durée de vie de son produit.

CONTENU :

- Comment procédons-nous pour prédire la date de péremption d'un produit alimentaire?
- Qu'est-ce qui influence la durée de conservation d'un produit?
- Quels sont les facteurs chimiques associés aux détériorations des aliments et qui ont un impact sur la date de péremption d'un aliment?
- Pourquoi est-il obligatoire de prédire la date de conservation d'un aliment?
- Quels sont les facteurs microbiologiques qui ont un impact sur la durée de conservation?

DATE ET HEURE :

Les 16 et 17 février 2012 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (durée totale de 14 heures de formation).

ADRESSE :

5185, rue Rideau, Québec, bureau des Fédérations de l'UPA

FORMATEUR

M. Michel Lemay, enseignant, à l'Institut de technologie agroalimentaire : campus de Lapocatière.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE OU INSCRIPTION

Mme Françoise Bossiroy au 418 872-0770, poste 247 ou par courriel à fbossiroy@upa.qc.ca ou par Fax au 418 872-3386.

Cette activité est réalisée grâce à la participation financière de



Cette activité est une initiative de



Formateur :

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Coût: 150 \$ plus taxes soit 172.50 \$

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Le 9 février 2011, aucun remboursement si annulation 48 heures avant la date de la formation.

PAIEMENT :

Remplir le formulaire d'inscription ci-dessous et le faire parvenir, accompagné d'un chèque à l'ordre des Fédérations de l'UPA, A/S de Françoise Bossiroy, au 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2. La réception de votre chèque confirmera votre inscription.

INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT CAR LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ À 14 PERSONNES.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION**DATE DE PÉREMPTION**

Les 16 et 17 février 2012

NOM : _____

ENTREPRISE : _____

NO ENTREPRISE (NEQ) : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

TÉLÉCOPIEUR : _____

COURRIEL : _____